

Les écrivains de l'Arc jurassien tiennent salon pour se faire connaître

Auvernier Le village deviendra samedi la Mecque des écrivains neuchâtelois et jurassiens. Président de leur association, Thierry Amstutz y organise avec son comité le premier salon des écrivains.

Par **Patrick Di Lenardo**

« Notre région est riche en amoureux des beaux mots. Et nous voulons le montrer », explique Thierry Amstutz, président de l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens. Ils sont 77 à faire partie de cette association fondée en 1950. Poètes, romanciers, essayistes, chroniqueurs ou librettistes, tous ont

« Un bon texte trouvera toujours un éditeur »

Thierry Amstutz
Président de l'AENJ



Président de l'AENJ, Thierry Amstutz d'Auvernier a envie de mettre en lumière les belles plumes de la région.

(PATRICK DI LENARDO)

publié un ou plusieurs livres, à travers un éditeur, c'est une condition sine qua non. L'Association vise à les fédérer et les faire connaître. Cette année, l'AENJ sous l'impulsion de son nouveau président entend aller au-devant des lecteurs en organisant son premier salon des écrivains ce samedi à Auvernier (voir encadré). Une vitrine pour 22 d'entre eux qui viendront dédicacer leurs œuvres et se frotteront à leur public.

Ecrivains de tous horizons

La région recèle de bonnes plumes, c'est ce qu'a remarqué Thierry Amstutz en intégrant l'association en 2012, après la sortie de son premier roman. « Nos membres viennent d'horizons très divers », explique-t-il, lui qui en a dressé la liste exhaustive sur le nouveau site internet de l'AENJ. Certains sont connus, d'autres pas.

Certains écrivent à l'occasion, d'autres à temps complet. Tous doivent toutefois dépasser les obstacles qui se dressent devant chaque écrivain qui souhaite voir ses mots imprimés sur le papier. « Ce n'est pas facile en effet. Pourtant, de nos jours, l'accès à l'écriture n'a jamais été aussi aisé », remarque Thierry Amstutz.

Savoir se vendre

La technologie est un des facilitateurs. Ainsi l'ordinateur garantit une écriture sans ratures, permet de moduler l'ordre des idées ou des phrases plus simplement qu'une plume sur le papier. Quant à Internet, le réseau est une source de documentation infinie. Encore faut-il avoir des idées, voire du style, pour ensuite écrire un texte de

manière cohérente. Mais le défi principal reste de partir à l'assaut des éditeurs. « Du coup, les maisons d'édition croulent sous les manuscrits », remarque Thierry Amstutz qui tempère : « Un bon texte trouvera toujours un éditeur ». Et au pire, internet donne aujourd'hui aux écrivains des possibilités de s'éditer à compte d'auteur à bon compte. Au final,

Une dictée pour tous au salon

Écrire, mais écrire juste. Ce premier salon des écrivains neuchâtelois et jurassiens à la salle polyvalente d'Auvernier permettra à toutes les générations de se mesurer lors de concours de dictée. Ecoliers, apprentis et lycéens et adultes auront leur propre défi. Dix minutes de dictée, avec des textes garantis truffés de pièges. Les corrections seront immédiates et les meilleurs recevront des bons chez Payot. A 16h30, l'historien Jean-Pierre Jelmini présentera une conférence sur les conditions qui ont permis au canton de Neuchâtel de devenir suisse, année du bicentenaire oblige. Sinon, des auteurs de la région seront présents. /PDL

Samedi 30 novembre, de 14h à 18h à la salle polyvalente d'Auvernier.

beaucoup de livres sortent. Écrivains édités ou non, tout le monde doit encore assurer : « Il faut savoir prendre les devants, aller se vendre. C'est probablement ce qui est le plus difficile pour les auteurs ». D'où l'opportunité de faire d'Auvernier une fois l'an la Mecque des écrivains régionaux. Une manifestation qui devrait se faire annuelle et bouger aux quatre coins des deux cantons. /PDL

LES BRÈVES

L'Avent en vitrines

BOUDRY Du 1er au 24 décembre, les commerçants et les habitants du centre-ville vont rivaliser de créativité pour proposer aux passants les plus belles décorations de Noël. La Société de développement de Boudry a décidé d'apporter sa contribution en organisant cette année les Fenêtres de l'Avent, soit un calendrier disséminé dans les trois principales rues marchandes de la ville, la rue Louis-Favre, la rue du Collège et la rue Oscar-Huguenin. Un numéro correspondant à une date de l'Avent a été attribué à chaque participant. La date venue, la personne concernée placera ce numéro bien en vue des passants dans sa décoration. Elle pourra aussi, au gré de son envie et de sa disponibilité, organiser ce jour-là une animation spéciale. Un jury évaluera les décorations et récompensera les trois réalisations les plus marquantes. La remise des prix aura lieu en janvier lors d'une soirée regroupant tous les contributeurs de cette manifestation. /réd

Infos sur www.sdb-boudry.ch

Dons de Lions pour l'enfance



Les membres des divers Lions Club lors de la remise de chèques.

(SP)

AUVERNIER Les Lions clubs de Boudry-La Béroche, Neuchâtel, Rives et Vallées, Tandem et du Val-de-Ruz, représentant cinq clubs de la zone 32 se sont réunis pour participer à la Fête des Vendanges d'Auvernier en septembre dernier en organisant, comme depuis plusieurs années, un stand. Cet engagement a été une réussite et le bénéfice a été remis le 19 no-

vembre par le Comité d'organisation, dans le Caveau du Domaine de la Brena à Auvernier mis gracieusement à disposition par son propriétaire, à deux associations actives pour les enfants. En effet 3'000 francs ont été versés à la Fondation MIRA qui est très active dans la prévention contre les abus sexuels contre les enfants et les adolescents

dans les milieux des loisirs et de 3'000 francs aussi au Centre de puériculture de la Croix-Rouge du Canton de Neuchâtel, centre qui a accueilli, en 2013, pas moins de 2509 bébés dans ses locaux afin d'analyser les situations individuelles et de prodiguer ses conseils spécifiques aux parents dont la maman est souvent seule devant les problèmes. /réd

PUBLICITÉ

BIEN CHEZ SOI!

LA RUBRIQUE CONSEILS DE VOTRE CHAMBRE IMMOBILIÈRE

ADHÉREZ DES MAINTENANT!

Faubourg du Lac 2 • 2001 Neuchâtel • Tél. 032 729 99 90
E-mail: info@cininfo.ch • NOUVEAU: www.cininfo.ch



Un impôt sur le gain immobilier est-il prélevé, en cas de vente de son logement en propriété par étages (PPE), en vue d'acquérir une maison individuelle?

Le gain immobilier correspond à la différence entre le prix d'achat augmenté des impenses, à savoir les dépenses qui ont augmenté la valeur de l'immeuble et le prix de vente.

Le taux de l'impôt sur les gains immobiliers est conçu en fonction d'une double progressivité, ce qui signifie que plus le gain est élevé, plus le taux augmente. Au surplus, le taux de base est majoré si la durée de propriété a été courte. Il est réduit lorsque la durée de propriété est supérieure à 5 ans et ainsi de suite pour chaque année de propriété jusqu'à 14 ans. Au-delà de 14 ans, la réduction de l'impôt sera de 60 %.

Cela signifie que si l'appartement en PPE est vendu avec un gain, celui-ci sera imposé. Toutefois, si le bénéfice est réinvesti dans un immeuble qui servira également d'habitation principale, on peut demander à l'Autorité fiscale de ne pas percevoir d'impôt. Il faut noter que le réinvestissement doit intervenir dans un délai approprié, selon l'art. 58 litt. e de la Loi sur les contributions directes. L'exemption ne sera totale que si le produit de la vente est entièrement réinvesti dans l'acquisition de l'objet de remplacement.

Le service juridique de la CIN est à disposition des membres pour toutes questions liées à la propriété foncière. Les conditions d'adhésion figurent sur le site www.cininfo.ch ou sont disponibles au secrétariat sis Faubourg du Lac 2 à Neuchâtel (032 729 99 90)

Chambre immobilière neuchâteloise, Yann Sunier